



CONTRAT DE LOCATION DE LA BUVETTE DU FC SEMSALES

Responsable :

M. René Conus
Rte de la Rougève 149
1623 Semsales

☎ Privé 026 / 918 52 59
☎ Buvette 026 / 918 56 56

Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Code postal : Localité :

DATE DE LOCATION

Du :Heure:Au:Heure:

Pour le prix de:

TARIFS DE LOCATION

	<u>du 1^{er} novembre au 30 avril</u>	<u>du 1^{er} mai au 31 octobre</u>
1 jour en semaine (lundi au jeudi) :	100.-	150.-
1 jour le weekend (vendredi au dimanche) :	200.-	250.-

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION APPLICABLES A TOUS LES LOCATAIRES :

1. La location est faite sous l'entière responsabilité des organisateurs. La responsabilité du FC Semsales, propriétaire, ne sera aucunement engagée quant aux vols et dégâts qui seraient occasionnés au matériel vous appartenant et déposé dans les locaux durant la période de location.
2. Les mineurs ne sont admis qu'accompagnés d'un adulte responsable
3. La prise et la remise des locaux doivent se faire en présence du responsable de la buvette
4. La location comprend les locaux, ainsi que l'utilisation de la vaisselle, ceci pour max. 70 personnes
5. Le locataire s'engage: à ne pas utiliser abusivement de l'eau et de l'électricité, à mettre en ordre la buvette avant son départ: cuisine, local principal et wc récurés, alentours et extérieurs de la buvette débarrassés de papiers et détritrus, tables lavées et disposées selon la prise des locaux, vaisselle et ustensiles lavés et rangés, bouteilles vides et déchets évacués par ses soins (et pas dans la benne du FC)
6. Si l'état et la propreté est jugé insuffisant ou si des dégâts sont causés au matériel ou mobilier mis à disposition, le responsable veillera à facturer une somme relative à l'un de ces états de fait.
7. Il est interdit d'utiliser les terrains de football
8. Il est interdit de sortir du mobilier ou n'importe quel objet, ustensile de la buvette
9. Pour des questions de relations amicales avec nos voisins, il est interdit d'écouter de la musique à l'extérieur de la buvette à partir de 22:00
10. En cas d'annulation de réservation, une indemnité équivalente à 50% du montant de location sera facturée

Je soussigné(e), accepte le prix de la location et les conditions générales:

Lieu, date:.....

Signature du locataire:

Signature du responsable de la buvette: